



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le lundi 24 mars 2014 à 20 h, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont:

Étaient présents les conseillères et conseillers: **PIERRE DISTILIO, LOUIS VILLENEUVE, DIANE PERRON, MARIE-ÈVE LAGACÉ, RÉAL BRUNELLE** et **ANIE PERRAULT**.

Le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Monsieur **RICHARD JOYAL**, directeur des services administratifs, directeur des finances, trésorier et greffier par intérim, étaient également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-03-186 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 24 mars 2014

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

2014-03-187 4.1 Contribution financière au Colloque manufacturier : Fabriquons l'avenir

5. RÈGLEMENTS

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE

6.2 TRAVAUX PUBLICS

6.3 SERVICES TECHNIQUES

6.4 LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.6 GREFFE

- 6.7 URBANISME, ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 6.8 DIRECTION GÉNÉRALE
- 6.9 RESSOURCES HUMAINES
7. **DIVERS**
8. **DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE**
9. **AFFAIRES NOUVELLES**
10. **PÉRIODE DE QUESTION**
- 2014-03-188 11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2014-03-186

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MARS 2014**

IL EST PROPOSÉ PAR **DIANE PERRON**
APPUYÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 24 mars 2014, tel que soumis.

ADOPTÉE

2014-03-187

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU COLLOQUE
MANUFACTURIER : FABRIQUONS L'AVENIR**

ATTENDU QUE la Fédération des chambres de commerce du Québec (ci-après nommée FCCQ), en collaboration avec le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ci-après nommé ADRIQ) organise un colloque manufacturier, *Fabriquons l'avenir*;

ATTENDU QUE cet événement se tiendra au Château Bromont le 3 avril 2014 et réunira les acteurs clés de l'industrie, afin d'échanger sur les enjeux et les tendances du marché pour le secteur manufacturier québécois;

ATTENDU QUE les participants seront invités à découvrir le Parc scientifique Bromont et ses industries phares, dont IBM, Teledyne-Dalsa, GE et le C2MI;

ATTENDU QU'en devenant partenaire de l'événement, Ville de Bromont bénéficie d'une visibilité en fonction du type de partenariat choisi, tel que publicité, documents promotionnels, communications, etc.;

ATTENDU QUE le partenariat nécessite une contribution financière de 2 000 \$ de la part de la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR **ANIE PERRAULT**
APPUYÉ PAR **MARIE-ÈVE LAGACÉ**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une contribution financière de 2 000 \$ à la Fédération des chambres de commerce du Québec pour l'organisation du colloque manufacturier, *Fabriquons l'avenir*, qui se tiendra le 3 avril 2014.

D'autoriser le directeur des services administratifs, directeur des finances et trésorier à approprier le montant nécessaire et de l'appliquer au paiement de cette dépense.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ne s'est prévalu de la période de questions.

2014-03-188

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2014

IL EST PROPOSÉ PAR **LOUIS VILLENEUVE**
APPUYÉ PAR **PIERRE DISTILIO**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente séance soit levée, à 20h02.

ADOPTÉE

RICHARD JOYAL, GREFFIER PAR INTÉRIM

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 8 avril 2014.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

RICHARD JOYAL, GREFFIER PAR INTÉRIM